

Communiqué de presse, Paris 8 octobre 2013

Semaine de l'ISR du 14 au 20 octobre 2013 Nouvelle campagne vers les invest'acteur : Exigez l'ISR !

La Semaine de l'ISR... C'est quoi ?

Pendant la Semaine de l'ISR, les acteurs de l'Investissement Sociallement Responsable (ISR), des associations, des grandes écoles et universités se mobilisent pour faire connaître et sensibiliser le grand public et les épargnants à l'ISR. Cette quatrième Semaine de l'ISR, organisée par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est placée sous le Haut Patronage du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE). Elle est notamment marquée par la publication du sondage annuel d'IPSOS pour EIRIS et le FIR sur « Les Français et l'ISR ». La Semaine 2013 sera lancée officiellement le 8 octobre à l'Assemblée nationale avec le soutien de Philippe Noguès, député du Morbihan et Président du groupe d'étude sur la Responsabilité Sociale des Entreprises à l'Assemblée. Cette année une quarantaine d'événements se dérouleront partout en France. Le programme est disponible sur le site www.semaine-isr.fr

La Campagne « Exigez l'ISR ! »

Lancée à l'occasion de la Semaine de l'ISR 2013, la campagne « Exigez l'ISR ! » s'adresse aux épargnants Invest'Acteurs en les invitant à prendre contact avec leur établissement financier pour demander des informations sur l'ISR et sur les produits d'épargne que l'on peut lui proposer.

Le sondage Ipsos réalisé pour l'agence de recherche extra-financière EIRIS et le FIR sur les « Français et l'ISR » montre depuis 3 ans que les français sont demandeurs d'ISR (49% des sondés disent accorder une place très importante (12%) ou importante (37%) aux critères environnementaux, sociaux et éthiques dans leurs décisions de placement), alors que seuls 2 % déclarent s'être déjà vu proposés des produits ISR. Cette campagne vise à matérialiser cette demande.

Pour voir la campagne :

www.semaine-isr.fr/exigez-l-isr/

L'ISR c'est quoi ?

L'ISR est avant tout un type de gestion financière. C'est une nouvelle approche soucieuse de l'environnement, des hommes et d'une plus grande transparence dans la conduite des affaires des entreprises. La définition communément admise par les acteurs de l'ISR est la suivante : « L'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable ».

L'Invest'acteur c'est qui ?

L'Invest'acteur, c'est un épargnant qui souhaite savoir où est investi son argent, connaître l'impact environnemental et sociétal de ses placements, agir pour encourager les entreprises à adopter de meilleures pratiques. Il choisit donc des produits d'épargne qui correspondent à ses attentes sur le plan

**PARTICIPEZ À
LA CAMPAGNE**



ÉCRIVEZ À VOTRE BANQUIER !

Comment ?

En cliquant sur le bouton "Participer !", vous adressez l'email ci-dessous à votre conseiller bancaire directement à partir de votre messagerie. Il vous suffira de renseigner son adresse électronique avant envoi. Vous pourrez naturellement personnaliser le message si vous le souhaitez.

PARTICIPER !

Partager

Recommander

Tweeter

Si vous dialoguez avec votre banquier via son site, copier/coller le message :

À : Mettez ici l'adresse de votre chargé de clientèle
Objet : **Parlez-moi d'ISR**

Message :

Bonjour,

J'entends beaucoup parler de l'Investissement Sociallement Responsable, et je veux en savoir plus !

Pouvez-vous me renseigner et me présenter ce que vous faites dans la matière.

Merci.
Bien cordialement

financier mais qui lui offrent également transparence et lisibilité. Les particuliers consomment de façon avertie, ils peuvent aussi investir de manière responsable.

Vers un régime spécial pour favoriser l'ISR ?

La feuille de route de la Conférence environnementale de septembre 2012 faisait pour la première fois référence à l'ISR et plus précisément appelait à la création d'un label ISR, avec pour objectif implicite d'en favoriser le développement.

Début 2013, le gouvernement français a commandé un rapport, dont l'objectif est de renforcer la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce rapport dit « Brovelli-Drago-Molinié » du nom de ses auteurs, représentants du monde syndical, des entreprises et des associations a été remis en juin 2013. Il a formulé trois propositions visant à promouvoir l'ISR, parmi lesquelles la mise en place d'un label ISR « unique et enrichi » qui facilite sa diffusion auprès des épargnants, ainsi que le conditionnement progressif du maintien d'un régime fiscal particulier pour l'assurance vie à une orientation ISR d'une partie des investissements. Les conclusions de ce rapport alimentent, d'ores et déjà, le programme de travail de la plateforme RSE lancée en juin par le Premier Ministre.

En Septembre 2013, le groupe de réflexion présidé par Jacques Attali a également remis au Président de la République un rapport sur l'Économie Positive dont la proposition n°7 appelle à « Faire de l'investissement Socialement Responsable un véritable levier pour la croissance de l'économie positive ». Enfin, la « Conférence bancaire de la transition énergétique » que le Président de la République a appelé de ses vœux lors de la seconde Conférence environnementale de septembre 2013 devrait se tenir au printemps 2014. Elle ne pourra faire abstraction des questions de pratiques d'investissement des établissements financiers et de l'ISR.

Contact FIR : Grégoire Cousté, Délégué général : 09 72 27 23 08 / gregoire.couste@frenchsif.org

A propos du FIR :

Le FIR - Forum pour l'Investissement Responsable - est une association multipartite qui a pour objet social unique de promouvoir l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, courtiers, agences de notation extra-financière, conseils investisseurs, organisations de place et syndicales, mais aussi des universitaires et des professionnels engagés.

Les missions du FIR incluent le plaidoyer auprès des institutions et des leaders d'opinion ainsi que le dialogue avec les entreprises autour des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance au travers, notamment, de la plateforme CorDial (Corporate Dialogue) ? le FIR organise également des rencontres entre les investisseurs responsables et des ONG, autour des thématiques que celles-ci portent. Le FIR est également à l'initiative du Prix de la Recherche européenne "Finance et développement durable". Ce Prix, auquel sont désormais associés les PRI (Principles for Responsible Investment), récompense chaque année depuis 2005 les meilleurs travaux académiques.

**PARTICIPEZ À
LA CAMPAGNE**



ÉCRIVEZ À VOTRE BANQUIER !